

SAISON 2023-2024

<u>TARIFS</u>	/an	/trim
Adhésion individuelle	60 €	--
Adhésions individuelles à partir du 2 ^{ème} inscrit d'une même famille	10 €	--
Cursus complet Cours individuel d'instrument + cours collectif de formation musicale + pratique collective (orchestre-école, OHVAG, ensemble de guitares)		
PACK 30 (1 cours d'instrument de 30 min)	590 €	197 €
PACK 45 (1 cours d'instrument de 45 min)	870 €	290 €
PACK 2x30 (2 cours de 30 min)	990 €	330 €
Orchestres Atelier jazz Orchestre d'harmonie (OHVAG) Banda (gratuit sous conditions)	50 € 40 € -	
Formation musicale seule	250 €	--
Location d'instrument (selon disponibilités)	120 €	--

INFOS PRATIQUES

Contactez l'école de musique

06 87 92 09 32 ou par courriel :

contactemvag@gmail.com

S'inscrire

Les inscriptions ont lieu au **Forum des Associations** de Gragnague le **samedi 9 septembre 2023** mais il est possible d'intégrer les orchestres en cours d'année.

Le site d'enseignement

Espace Debat-Ponsan (RdC)
Place Bellegarde
31380 GRAGNAGUE

En savoir plus

Infos et actualités sur notre site web

www.emvag.org

Facebook et Instagram :

emvag gragnague



Intégralité de la cotisation payable lors de l'inscription.

Paiement en une, trois ou dix fois par chèque bancaire, chèques vacances ou espèces.

Cours d'essai : En cas d'abandon après le 1^{er} cours, la cotisation versée sera remboursée intégralement. L'arrêt de l'activité au-delà de la 2^{ème} séance ne donnera pas lieu à remboursement.

Bourse Jeune Musicien : Une aide financière du Conseil départemental permet la prise en charge totale ou partielle de l'adhésion et des cotisations.

ÉDITO

L'École de Musique de la Vallée du Girou vous permet de découvrir ou de vous perfectionner à la pratique musicale. Intégrée dans le schéma départemental des enseignements artistiques, elle propose des parcours d'initiation, d'approfondissement et personnalisés.

Forte de plus de 25 ans d'expérience, l'école est restée fidèle à son objectif initial de mettre la culture musicale à la portée de tous. La diversité des instruments, les nombreuses formations d'ensemble, associées à l'implication des enseignants font de cette structure un pôle de rayonnement culturel sur notre territoire.

Nous espérons que vous trouverez dans l'offre qui vous est proposée une activité répondant à vos attentes. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année musicale.

L'équipe EMVAG

L'EMVAG : PÔLE DE RESSOURCES

Le Pôle de ressources de l'EMVAG est un service proposé aux acteurs de la vie locale pour faciliter et développer différents projets qui nécessiteraient notre expertise.

Ainsi, la **Brigade d'Intervention Musicale** (BIM) constituée de notre équipe pédagogique, fait découvrir la musique et les instruments dans les écoles maternelles et primaires.

Nos professeurs participent aux **TAPS** (Temps d'Activité Périscolaire) en proposant des animations musicales au travers d'atelier d'écoutes musicales, de découverte du rythme et de la pulsation, d'apprentissage du chant.

Notre **Brigade Commémorations** se produit sur demande à l'occasion des cérémonies commémoratives dans la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE (à partir de 7 ans)

1 cours individuel d'instrument de 30 min (PACK30) ou de 45 min (PACK45)

1 cours collectif de formation musicale

1 pratique collective (orchestre-école, OHVAG) après évaluation du niveau de l'élève par le professeur

Les instruments enseignés

Guitare, piano, clarinette, saxophone, flûte traversière, trompette, trombone, tuba, percussions et batterie. Certains instruments nécessitent l'accord du professeur selon l'âge et la morphologie de l'enfant. Possibilité de location d'instrument selon disponibilités.

1^{er} cycle : les bases de la pratique musicale

Les cours de formation musicale et l'apprentissage d'un instrument sont complétés par le jeu en groupe.

2^{ème} cycle : approfondissement

Entre culture musicale et compétences techniques, le cursus forme des musiciens capables d'autonomie. La participation aux concerts enrichit l'expérience de l'élève.

Examens et diplômes

Les élèves en fin de cycles peuvent se présenter aux examens départementaux afin d'obtenir le Brevet Musical Départemental de 1^{er} et 2^{ème} niveau.

Les élèves ayant validé leur 2^{ème} cycle peuvent être préparés par leur professeur au concours d'entrée du Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse.

Auditions et concerts

L'école organise chaque année des auditions au cours desquelles les élèves présentent leur travail, seul ou en ensemble. C'est l'occasion pour eux de jouer devant un public. Ce moment est indispensable dans l'apprentissage musical pour se confronter à la scène, au trac et c'est souvent l'occasion de grands progrès !

PRATIQUE COLLECTIVE

Élément incontournable de l'apprentissage musical, la pratique collective favorise l'épanouissement, la convivialité, l'autonomie et le sens de l'écoute. Elle se décline en ensembles (guitares), ateliers (jazz) et orchestres (école et harmonie) pour mieux répondre à la diversité des niveaux et des motivations de chacun.

Les élèves ayant opté pour le PACK 30 ou 45 accèdent sans supplément à l'orchestre-école ou à l'orchestre d'harmonie (OHVAG) (ou à l'ensemble de guitares pour les guitaristes). Les élèves peuvent rejoindre les autres orchestres moyennant une cotisation supplémentaire.

L'Atelier Jazz, l'OHVAG et la Banda sont également ouverts aux musiciens qui ne prennent pas de cours à l'école de musique.

Orchestre-école > le lundi de 19h10 à 20h10

Groupe en constante évolution d'une vingtaine de musiciens. Passerelle vers l'OHVAG.

Atelier Jazz > le lundi (organisation 2023/2024 en cours).

Groupe travaillant des morceaux de la grande variété du répertoire jazz. Initiation à l'improvisation.

Orchestre d'Harmonie de la Vallée du Girou (OHVAG) > le vendredi de 20h45 à 22h45

Ouvert aux musiciens confirmés, l'OHVAG contribue activement à la vie locale dans l'Est toulousain. Son répertoire est varié : jazz, musique de films, variétés.

Las Granhòtas > 1 jeudi sur 2 de 20h30 à 22h30

Groupe orienté musique festive. La Banda se produit lors de prestations publiques (carnavals, événements sportifs, marchés gourmands...).